

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### 11ème législature

# accidents Question au Gouvernement n° 2353

#### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Armand Jung.

M. Armand Jung. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, le monde dans lequel nous vivons est vraiment paradoxal. D'un côté, on organise des campagnes publicitaires sur les performances techniques de voitures qui circulent de plus en plus vite, et de l'autre, on constate des hécatombes meurtrières sur les routes françaises: 8 000 morts par an, voilà un bilan qui ne peut satisfaire personne.

Vous avez mis en oeuvre des moyens importants, notamment en mobilisant massivement les services de police et de gendarmerie. Comment analysez-vous les résultats de cette initiative sur l'ensemble du territoire français ? Pour ma part, je me félicite de la baisse de 13 % du nombre des tués sur les routes de mon département, le Bas-Rhin.

Nous savons tous ici que la fatalité seule n'explique pas l'ampleur et la gravité de ces drames humains, de ces destins brisés. La vitesse, l'alcool et le non-respect du code de la route demeurent les causes premières. Mais il faut y ajouter la fatigue au volant des conducteurs. Faut-il rappeler qu'environ la moitié des accidents ont lieu la nuit et que les piétons et les cyclistes demeurent les usagers les plus vulnérables ?

La sécurité routière a été classée, en l'an 2000, «grande cause nationale», ce qui se traduit, du 21 au 27 octobre, par une semaine de la sécurité sur la route, que vous avez initiée.

Aujourd'hui même, le Gouvernement doit rendre publiques différentes mesures prises lors d'un comité interministériel de sécurité routière dont vous êtes à l'origine. Pouvez-vous nous donner les grandes orientations qui conduiront votre réflexion lors de ce comité ? En cette semaine de la sécurité sur la route, quel message adressez-vous à l'ensemble des conducteurs de ce pays ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, je connais votre engagement pour la sécurité routière. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Vous l'avez prouvé au cours de la discussion de la loi sur la sécurité routière, l'an dernier. Dans moins de deux heures, le Premier ministre va présider un conseil interministériel sur la sécurité routière. C'est le troisième qui se tient depuis 1997. Ne vous moquez pas, mesdames et messieurs de l'opposition, car vous n'en aviez pas tenu de 1994 à 1997. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la Démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) Vous comprendrez que nous attendions la réunion de ce comité interministériel pour annoncer toutes les propositions, mais vous m'avez posé deux questions essentielles auxquelles je veux répondre.

Depuis cinq mois, 400 vies ont été épargnées dans notre pays grâce à la mobilisation de tous: préfets, justice, police, gendarmerie, associations. Pour le début de l'année, il y a environ 7 % de tués en moins sur les routes de France, mais il reste beaucoup à faire.

Sur un an, nous sommes à 7 600 tués, soit le chiffre le plus bas depuis 1954, mais tout cela est fragile et il faut poursuivre la mobilisation.

Les orientations sont évidentes. Il faut agir à la fois sur les infrastructures, sur les véhicules - les vélos, les

motos, les piétons n'ont pas de carrosserie, vous l'avez dit, et il faut les protéger davangage -, sur les contrôles et les sanctions et, enfin, sur la formation et le changement des comportements.

J'en profite, puisque de nombreux téléspectateurs nous regardent, pour appeler à la prudence pendant les vacances de la Toussaint. Ne nous tuons pas sur les routes de France dans cette période qui s'ouvre! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. le président. J'en profite, mes chers collègues, pour vous inviter à visiter la magnifique exposition sur la sécurité routière qui est présentée par l'Assemblée nationale dans un salon voisin de l'hémicycle.

M. Renaud Muselier. C'est une page de publicité!

#### Données clés

Auteur: M. Armand Jung

Circonscription: Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2353 Rubrique : Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports **Ministère attributaire :** équipement et transports

#### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 octobre 2000, page 7461

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 octobre 2000